ville de pully

Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 26 avril 2017

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

Préavis 8/2017 Renouvellement du réseau de drainage en surface dans le Bois de la Chenaula - Crédit demandé CHF 200'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 08-2017 du 15 mars 2017,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 200'000.00 TTC, destiné à couvrir les frais nécessaires à la rénovation du réseau de drainage en surface dans le Bois de la Chenaula, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;

2. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses par annuités égales sur une période de 15 ans au maximum, déduction faite des éventuelles subventions du Canton.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente — Le secrétaire

Anne VIREDAZ FERRARI — Bernard MONTAVON

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

Pully, le 24 juin 2017